

Communiqué de presse

18 juillet 2025

L'État et CNR officialisent l'arrivée de Rhône Modal Shift, nouveau gestionnaire des ports de Vienne Sud et de Portes-lès-Valence, pour dynamiser l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

Sous l'impulsion de l'État et à l'issue d'un processus de mise en concurrence, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) a confié la gestion des deux ports publics à Rhône Modal Shift, consortium structuré autour du groupe logistique international Rhenus (51 %), de la CCI Nord Isère (20 %), de la CCI de la Drôme (20 %), et de la société Report Modal des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes (9 %).

En attribuant pour 25 ans l'exploitation de ces deux plateformes portuaires situées au cœur de la première région industrielle de France, CNR consolide les derniers maillons de la chaîne fluvio-portuaire reliant le bassin économique de Lyon au grand port maritime de Marseille-Fos. Une étape supplémentaire dans le projet porté par la préfecture coordinatrice de l'axe Rhône-Saône, et voulu par le président de la République, de renforcement de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône (MeRS).

Une chaîne portuaire qui fixe le cap vers une logistique décarbonée

En tant que concessionnaire de l'État pour 17 zones industrielles et portuaires positionnées tous les 20 kilomètres sur le Rhône, complétées par 5 zones d'activités, CNR a initié dès 2022 le processus de renouvellement des 4 sous-concessions des ports publics de fret : Lyon, Vienne Sud, Portes-lès-Valence et Arles.

Les travaux de modernisation de ces 4 ports, contractualisés avec leurs nouveaux exploitants, représentent un investissement global de 80 millions d'euros, co-financés à hauteur de 10 millions d'euros par l'État et de 14 millions d'euros par CNR. Ces investissements sont adossés à des objectifs ambitieux de développement du fret, notamment par voie fluviale. Le Rhône étant d'ores et déjà équipé pour multiplier par quatre les 3,5 millions de tonnes de marchandises qui transitent par bateau chaque année.

Le renouvellement des sous-concessions portuaires contribue ainsi à l'ambition de l'État sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône : décarboner les transports et réindustrialiser cet axe économique et logistique stratégique pour l'attractivité du quadrant sud-est du pays. CNR estime que le report d'une partie du fret vers les modes de transports massifiés que sont le fleuve et le rail devrait permettre de retirer 120 000 camions par an du réseau routier en vallée du Rhône.

Moderniser les ports, dynamiser le trafic fluvial

Deuxième port fluvial rhodanien exploité par la CCI Nord Isère depuis 1984, le port public de Vienne Sud fait partie intégrante de la Zone Industriale Portuaire INSPIRA. D'une surface brute totale de 340 hectares, la zone INSPIRA est lauréate du dispositif « sites clés en main France 2030 » pour l'accueil de nouvelles entreprises. En 2024, le port de Vienne Sud a traité 115 000 tonnes de marchandises par voie fluviale et 137 000 tonnes par voie ferroviaire. Grâce à un investissement significatif dans les infrastructures portuaires, dont 1 million d'euros apporté par CNR, Rhône Modal Shift, la nouvelle société créée par Rhenus et les CCI, s'est engagée à doubler les volumes traités d'ici 2032.

Le port fluvial de Portes-lès-Valence est, quant à lui, intégré dans une plateforme trimodale (route, fer, fleuve) de 45 hectares. Exploité par la CCI de la Drôme depuis 1978, il a traité 80 000 tonnes de marchandises par voie d'eau et 171 000 tonnes par le réseau ferré en 2024. Le nouveau consortium gestionnaire regroupé dans la société Rhône Modal Shift s'est engagé à des investissements conséquents, auxquels s'ajoute 1 million d'euros supplémentaire apporté par CNR, pour moderniser les infrastructures et équipements du port. Les objectifs sont ambitieux : doubler le trafic fluvial ainsi que le trafic ferroviaire d'ici 2032.



« Sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône, le chemin dessiné par l'État et ses partenaires est clair : développer l'offre de service en faveur des entreprises qui recherchent une chaîne logistique performante et décarbonée. L'arrivée de Rhône Modal Shift est une nouvelle étape en ce sens, mais aussi un témoignage fort de l'attractivité de notre corridor pour le secteur économique. » **Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète coordonnatrice de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône**



« En misant sur l'expertise d'un groupe international de la supply chain et l'expérience historique des CCI pour élargir le rayonnement des ports de Vienne Sud et de Portes-lès-Valence, CNR fait à nouveau le choix de l'audace et du pragmatisme. Deux paramètres dont l'axe Méditerranée-Rhône-Saône a besoin pour capter de nouveaux flux de marchandises, attirer une industrie compétitive et entrer de plein pied dans l'ère de la décarbonation. » **Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR**



« Le groupement, constitué par Rhenus, les CCI de la Drôme et du Nord-Isère, ainsi que la société Report Modal, se réjouit d'avoir été retenu par la CNR pour la sous-concession des ports de Portes-lès-Valence et de Vienne Sud. Rhenus, en tant qu'actionnaire majoritaire des deux sociétés d'exploitation sous la bannière Rhône Modal Shift, apportera toute son expérience et son expertise pour assurer leur développement sur les vingt-cinq prochaines années, en partenariat avec les acteurs des territoires. » **Michael de Reese, CEO de la division Port Logistics de Rhenus Group.**



« Grâce à l'alliance avec Rhenus, grand groupe de la logistique reconnu en Europe, les CCI vont, d'une part, apporter leur savoir-faire historique sur l'exploitation des deux ports de Vienne Sud et Portes-lès-Valence et, d'autre part, assurer le lien avec toutes les entreprises, les collectivités locales et les acteurs du développement économique de la région, pour contribuer, de façon opérationnelle, à la dynamique de décarbonation impulsée par l'État et la CNR sur l'axe Méditerranée - Rhône - Saône. » **Philippe Guérand, Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes, Christophe Carron, Président de la CCI Nord Isère, Alain Guibert, Président de la CCI de la Drôme, et Pierre-Olivier Boyer, Président de la Société Report Modal des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes**

Contacts presse

CNR : cnr-presse@ekno.fr – 06 74 79 10 00

Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes : pref-communication@rhone.gouv.fr – 07 86 85 61 42

Rhenus : paola.catalani@rhenus.com

CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes : j.druguet@auvergne-rhone-alpes.cci.fr – 06 74 96 66 04